

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

**Décision du 6 décembre 2023**

**portant désignation du référent laïcité du ministère de l'économie, des finances et de la  
souveraineté industrielle et numérique**

NOR : ECOP2333450S

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et  
numérique,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 124-3 ;

Vu le décret n°2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction  
publique,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Franck-Marie SCHOUMACKER, sous-directeur des ressources humaines ministérielles au  
secrétariat général des ministères économiques et financiers, est nommé référent laïcité du  
ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'administration centrale des ministères  
économiques et financiers.

Fait le 6 décembre 2023

Le ministre de l'économie, des finances et  
de la souveraineté industrielle et numérique  
Pour le ministre et par délégation :  
La secrétaire générale,

Anne BLONDY-TOURET